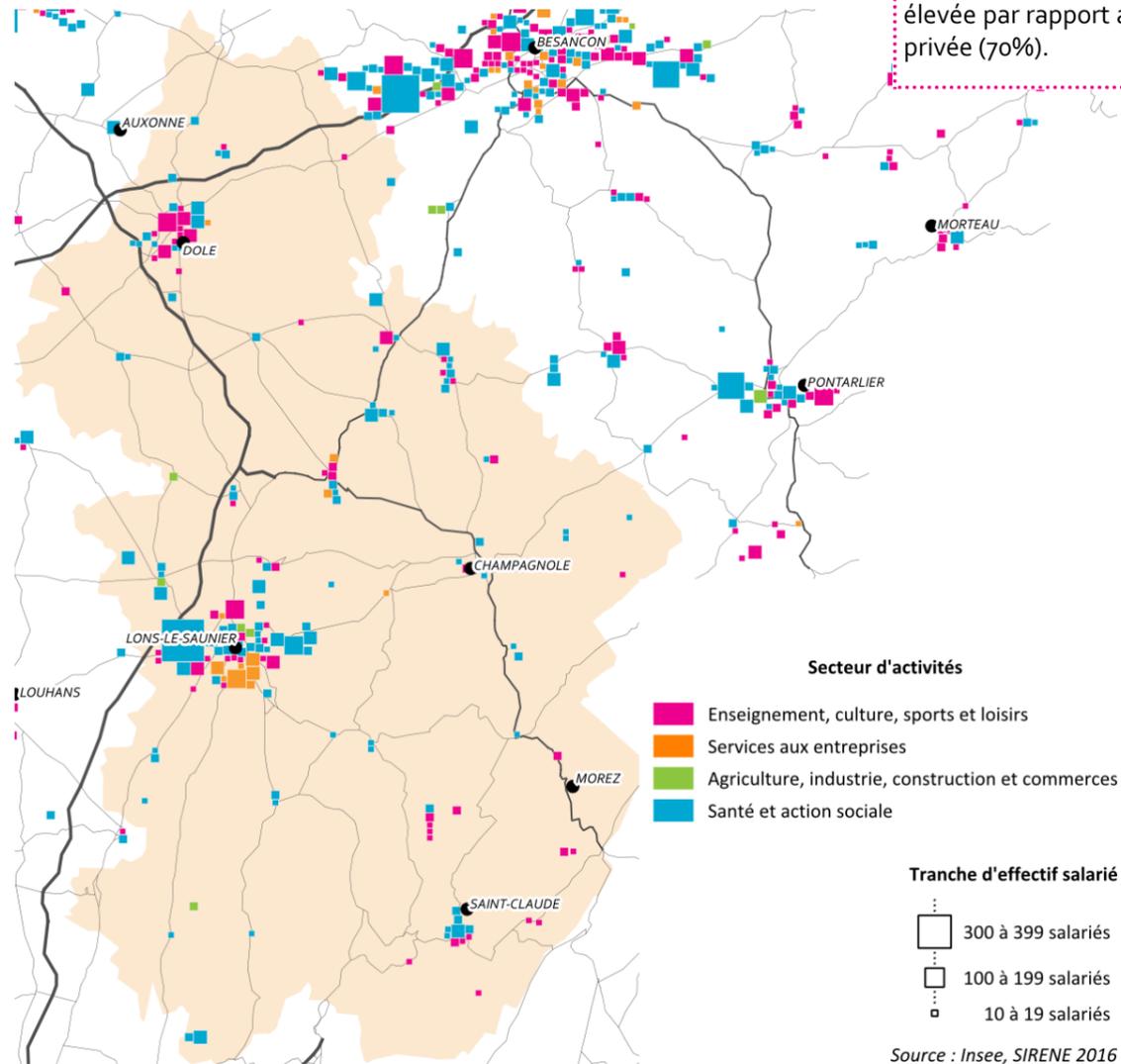


## Les associations de 10 salariés ou plus dans le Jura : Une concentration importante à Lons-le-Saunier



85% des emplois associatifs du département sont localisés dans des établissements de plus de 10 salariés, ce qui traduit une concentration de l'emploi plus élevée par rapport au reste de l'économie privée (70%).

Note de lecture : les carrés représentant les établissements associatifs sont « éclatés » de manière à ce qu'ils ne se chevauchent pas sur la carte, pour une meilleure visibilité. Cela peut décaler le positionnement exact d'un établissement.

Source : Insee, SIRENE 2016

Une publication réalisée par :



21 Place de la République  
21000 Dijon  
Tél : 03 80 59 96 75  
info@cress-bourgogne.org



7 Rue Léonard de Vinci  
25000 Besançon  
Tél : 03 81 50 75 09  
contact@cress-fc.org

Retrouvez les publications des ORESS en téléchargement sur [www.cress-bourgogne.org](http://www.cress-bourgogne.org) et [www.cress-fc.org](http://www.cress-fc.org)

Sources : INSEE CLAP 2013 - Traitement : Observatoires régionaux de l'ESS Bourgogne et Franche-Comté  
Responsables des publications : Lucie Gras et François Baulard  
Traitements statistiques et cartographiques : Marc Figard et Davy Moret  
Conception graphique : Océane Albéri  
Dépôt légal et ISSN : en cours

## Jura

### Chiffres clés Associations



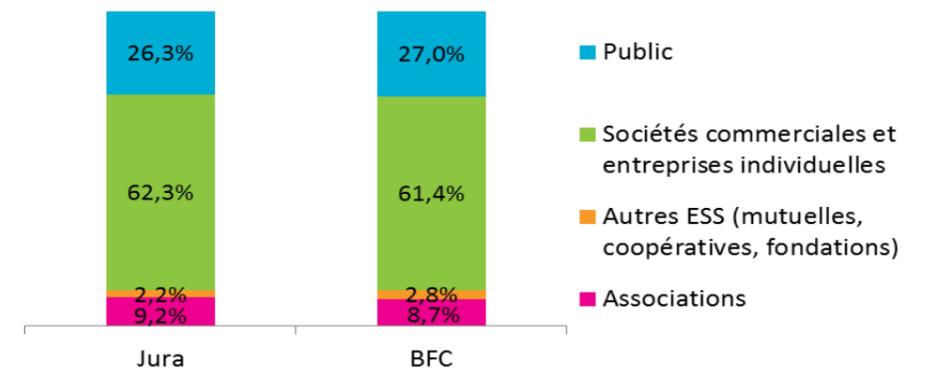
Les **Observatoires régionaux de l'ESS (ORESS)** sont des dispositifs de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, mis en place par les Chambres régionales de l'ESS (CRESS). Lieux de convergences et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les Observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer des services d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective tant pour les acteurs de l'ESS que les pouvoirs publics.

Ils ont pour objectifs :

- d'observer le dynamisme atypique des entreprises de l'ESS en matière de créations d'établissements et d'emplois,
- de définir et mesurer les richesses (économiques, sociales, culturelles...) générées par l'ESS à l'aide d'indicateurs spécifiques,
- d'améliorer les conditions d'observation quantitative et qualitative de l'ESS afin de disposer de données fiables et pertinentes.

- **764 établissements employeurs** – soit 77% des établissements employeurs de l'ESS
- **7 212 postes salariés** – soit 81% des salariés de l'ESS
  - ◇ 73% des salariées sont des femmes (contre 38% des salariées du privé hors ESS en BFC)
  - ◇ 58% des cadres dans les associations sont des femmes (cadres = 10% du total des salariés associatifs)
- **6 070 ETP** – soit 80% des Equivalents Temps Plein de l'ESS
- **147 millions d'euros de masse salariale annuelle brute**, soit 24 236€ brut par ETP et par an en moyenne.
  - ◇ Contre 35 969€ brut par ETP et par an en moyenne pour les autres statuts de l'ESS (mutuelles, coopératives et fondations)
  - ◇ Contre 31 837€ brut par ETP et par an en moyenne dans le privé hors ESS.
- **76% des établissements sont des TPE** (moins de 10 salariés)
  - ◇ Contre 87% des établissements privés hors ESS en BFC

### Répartition des postes salariés par forme économique



9,2% des postes salariés dans l'économie jurassienne sont des emplois associatifs. Ce poids des associations dans l'économie est légèrement supérieur à la moyenne régionale (8,7%).

Avec le soutien de

région **BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ**

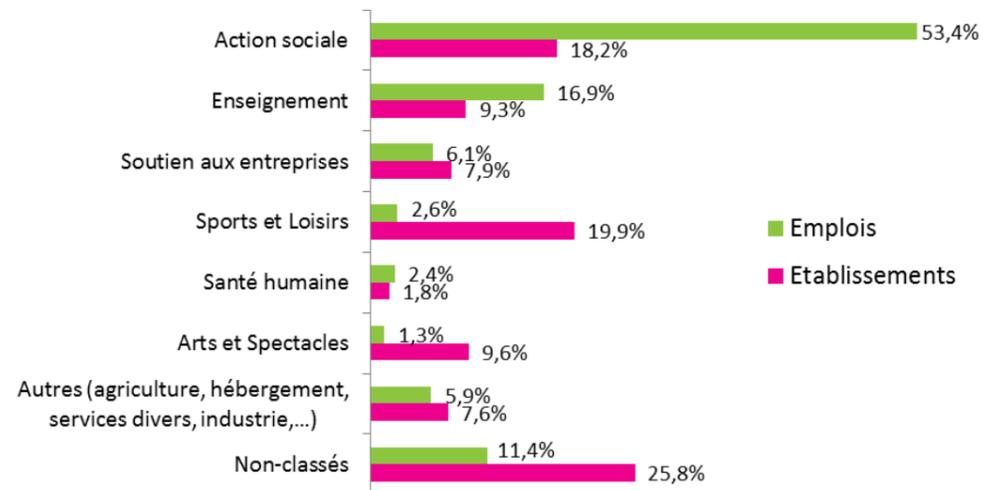


Le **périmètre statistique de l'ESS** a été défini en 2008 par l'Insee, les services de l'Etat et le Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale (CNCRES) comme un domaine de l'économie composé d'entreprises qui prennent la forme juridique d'**associations, de mutuelles, de coopératives et de fondations**. Ce champ correspond au périmètre d'observation des CRESS, en se limitant généralement aux établissements employeurs, en raison des difficultés de référencement des associations non employeurs.

La **source d'information** utilisée ici est **Insee CLAP** pour Connaissance Locale de l'Appareil Productif, millésimée en **2013**, et sur le champ des **associations employeurs**. Le champ de CLAP est presque complet concernant les emplois salariés, seuls les effectifs intérimaires en sont exclus. Les informations issues du millésime 2013, disponibles à l'été 2015, sont datées au 31 décembre de l'année 2013.

Les effectifs salariés issus de CLAP correspondent à des postes non annexes. *(suite ci-contre)*

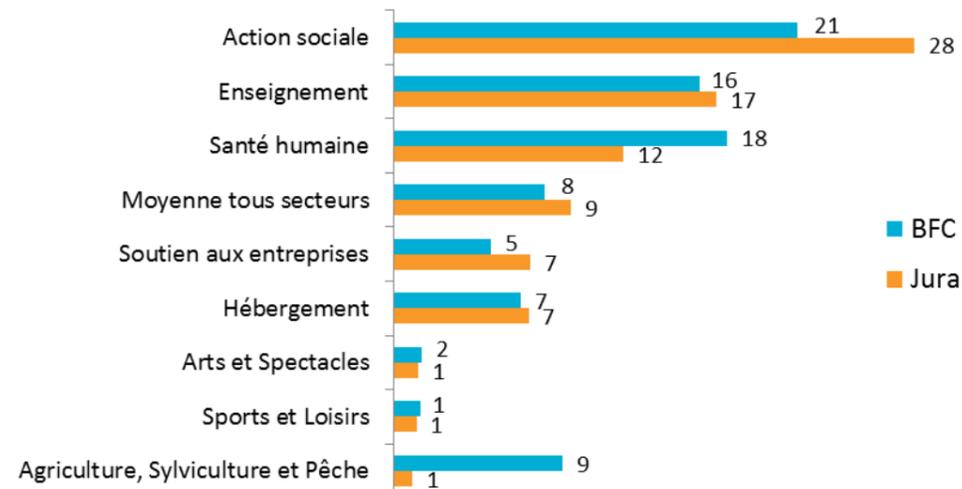
## Répartition des emplois et établissements associatifs par secteur d'activité



Comme dans la plupart des territoires étudiés, l'action sociale est largement le secteur le plus pourvoyeur d'emplois dans le champ associatif du département.

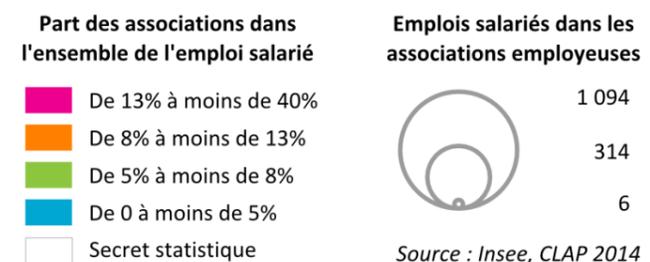
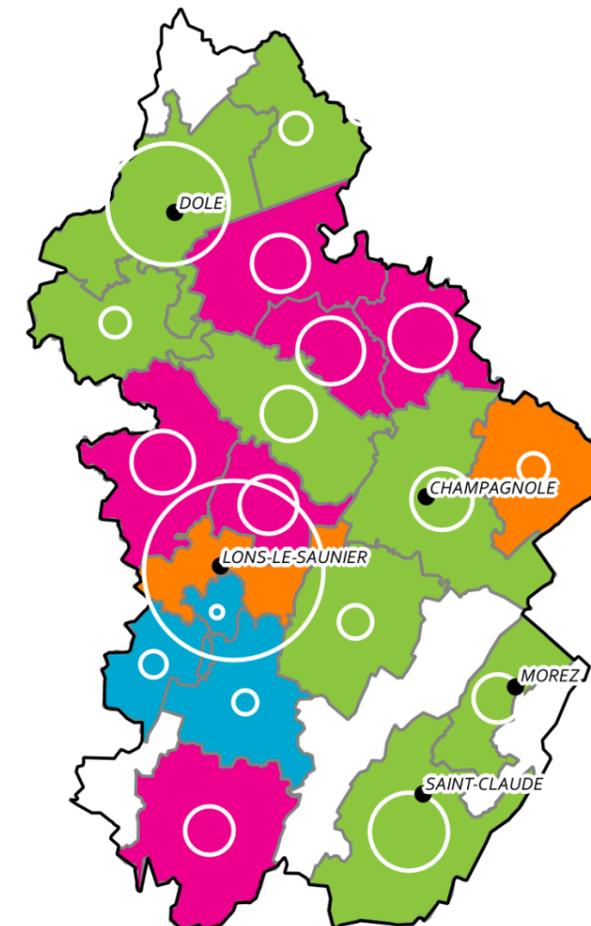
A l'inverse, le secteur de l'éducation populaire (Sports et loisirs, arts et spectacles, ainsi que la plupart des « non classés ») regroupe moins de 16% des emplois associatifs, mais près de 55% des associations employeurs du département.

## Nombre moyen de salariés par association selon le secteur d'activité



Le tissu associatif jurassien se caractérise par des associations en moyenne de taille supérieure (en termes d'effectifs salariés) à la région dans l'action sociale, mais inférieure dans la santé humaine.

## L'emploi associatif dans les intercommunalités du Jura : Un poids élevé à Arbois, Salins et au nord de Lons-le-Saunier



Les emplois associatifs jurassiens se concentrent en volume dans les principales agglomérations du département : Lons-le-Saunier, Dole ou Saint-Claude. Cependant, le poids du champ associatif dans l'ensemble de l'emploi salarié n'est pas homogène dans les territoires jurassiens : il est plutôt faible dans l'agglomération doloise et les communautés de communes du Haut-Jura. En revanche, il est plus élevé dans les villes de Salins-les-Bains, Arbois, et au nord de Lons-le-Saunier.

Un poste est considéré comme non annexe s'il atteint certains seuils en termes de rémunération et de temps de travail, ces seuils pouvant varier d'un secteur d'activité à l'autre.

La notion d'**établissement de l'ESS** correspond à une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante d'une entreprise appartenant au champ statistique de l'ESS.

Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une coopérative agricole, un lieu d'accueil de tourisme associatif, l'agence d'une banque coopérative, etc.

L'établissement constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Les emplois peuvent se mesurer en nombres de personnes ayant travaillé, mais aussi en **Equivalent Temps Plein (ETP)**. C'est le nombre total d'heures travaillées dans le champ considéré divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps sur le territoire économique.